

## Équité et égalité

Les concepts d'équité et d'égalité sont souvent évoqués dans le contexte des négociations pour le renouvellement des conventions collectives à l'Université de Saint-Boniface (USB) afin de mettre en évidence une certaine disparité, un désavantage linguistique. Or il faut comprendre que ces notions sont loin d'être sorties des cadres conceptuels et d'avoir franchi l'étape d'influencer la logique qui sous-tend le financement public envers les établissements postsecondaires de la francophonie minoritaire.

Voici un sommaire de la situation avec nos bailleurs de fonds principaux : le gouvernement fédéral et la province du Manitoba.

### Le concept d'égalité réelle mis de l'avant par le gouvernement fédéral

Le concept d'égalité réelle a émergé dans le contexte du *Plan d'action pour les langues officielles 2023-2028 : Protection-promotion-collaboration* dévoilé le 26 avril 2023. Ce Plan d'action prévoit des investissements totaux de 4,1 milliards de dollars sur 5 ans, un sommet historique, dont 1,4 milliards de dollars en investissements nouveaux. Ces investissements sont destinés notamment à renverser le déclin du français au pays et à dynamiser les communautés francophones en situation minoritaires. Le Plan d'action fait d'ailleurs explicitement référence à la baisse du poids démographique des francophones depuis 1971, ce qui est une source d'inquiétude. Son objectif global est de mettre en place les conditions afin d'assurer une égalité réelle entre le français et l'anglais au Canada.

Selon la grille d'analyse du gouvernement du Canada en regard du principe d'égalité réelle : L'égalité réelle est réalisée lorsque l'on prend en considération, là où cela est nécessaire, des différences dans les caractéristiques et les circonstances de la communauté minoritaire, en offrant des services avec un contenu distinct ou au moyen d'un mode de prestation différent afin d'assurer que la minorité reçoive les services de la même qualité que la majorité.

Source: <https://www.canada.ca/fr/secretariat-conseil-tresor/services/valeurs-ethique/langues-officielles/services-public/grille-analyse-egalite-reelle.html>

Toutefois, il est important de noter que les nouvelles mesures annoncées dans le Plan d'action sont ponctuelles. En effet, bien que le Plan d'action prévoit un nouvel appui à l'éducation postsecondaire allant jusqu'à 128 millions de dollars sur quatre ans, ceci est loin de la promesse d'un fonds permanent de 80 millions de dollars par année faite en 2021. Nous anticipons que l'USB pourra éventuellement accéder à une mince portion des fonds d'appui à l'éducation postsecondaire, cependant ce sera pour appuyer la réalisation de projets spéciaux; son caractère ponctuel ne

permettra pas de développer des initiatives structurantes et pérennes ou d'être affectée à l'augmentation de la masse salariale.

Toujours en lien avec le concept d'égalité réelle, moins de deux mois après le dévoilement du Plan d'action, soit en juin 2023, la sanction royale du projet de loi modernisant la Loi sur les langues officielles a suscité beaucoup d'espoir dans le secteur postsecondaire en contexte francophone minoritaire. Pour la première fois, on nous mentionne explicitement et le gouvernement fédéral s'attribue une responsabilité à l'égard de la présence d'établissements forts dans nos communautés minoritaires à travers le pays.

Bien que ces avancées soient significatives, la stratégie d'éducation postsecondaire visant l'égalité réelle demeure encore fort incomplète. Les engagements pris par le gouvernement fédéral doivent maintenant se traduire par des solutions systémiques et durables, dont une augmentation du financement récurrent. Malheureusement, pour l'instant rien ne laisse présager d'un tel investissement.

À titre de rappel, en 2023-2024, le financement fédéral récurrent – gelé depuis 2008 – ne représente désormais que 4,6% du budget consolidé, alors qu'il représentait 8,3% du budget consolidé de 2008-2009. Notre pouvoir d'achat a beaucoup diminué au cours des 17 dernières années.

### Faire du Manitoba une province véritablement bilingue

Bien que l'engagement de faire du Manitoba une province véritablement bilingue ait été pris à l'automne 2023 par le gouvernement manitobain actuel et répété à maintes reprises, force est de constater qu'aucune mesure réellement structurante n'a encore été annoncée pour appuyer le développement de cette vision.

Nous le savons, le continuum éducatif et communautaire français langue première et français langue additionnelle, au sein duquel l'USB joue un rôle majeur, est la clef de voute d'un Manitoba bilingue.

Malgré son mandat provincial, l'USB est le plus petit établissement postsecondaire public au Manitoba. En plus de ne pas pouvoir bénéficier des économies d'échelle des universités et collèges de la majorité, notre établissement a obtenu le statut d'université en 2011, et ce sans ajustement à son financement.

Or, malgré les efforts déployés par l'USB pour faire connaître sa situation et se présenter comme une alliée stratégique dont la province a besoin pour réussir dans la réalisation de sa vision d'un Manitoba véritablement bilingue, jusqu'à

maintenant l'octroi de base de l'USB continue à fluctuer annuellement selon le même pourcentage que celui affecté à tous les autres établissements postsecondaires publics de la province. Pourtant, une approche différenciée est justifiée.

Pour faire du Manitoba une province réellement bilingue, des changements systémiques et de paradigme seront nécessaires, dont une révision du modèle de financement pour l'USB. Il y a plusieurs éléments à mettre à jour dans cette formule historique actuelle, notamment prendre en considération le côté unique de l'USB, c'est-à-dire son mandat provincial, son rôle d'appui à l'épanouissement de la communauté, et encore une fois sa situation minoritaire qui mène à son manque d'économies d'échelle.

Nous souhaitons travailler en ce sens avec le gouvernement afin que notre octroi de base soit plus propice au développement de l'USB et permette de soutenir une croissance de façon structurante.

#### Financement : justification pour une approche différenciée

Nous le savons, il est important de comprendre l'USB, et les autres établissements postsecondaires de la francophonie minoritaire, non pas comme une simple version française des établissements postsecondaires anglophones, mais plutôt comme un projet de langues officielles en milieu minoritaire et de dualité linguistique dont l'axe d'intervention est l'éducation et la recherche. L'USB fait donc partie intégrante d'un continuum éducatif et communautaire ciblé dont l'équivalent n'existe pas en contexte majoritaire. Le principal rôle de ce continuum cohérent est d'assurer le développement d'une communauté de langue officielle en milieu minoritaire, soit la francophonie manitobaine dans notre contexte plus précis.

L'USB est le seul établissement postsecondaire manitobain qui forme, et qui cherche systématiquement à former, des diplômés ayant un niveau professionnel de bilinguisme. Il s'agit d'une contribution que nul autre établissement postsecondaire manitobain n'est en mesure de faire. Nos programmes d'études et la recherche qui se fait chez-nous sont donc d'une importance stratégique.

En conclusion, on ne peut pas laisser au hasard le développement et la pérennité de l'éducation en français en contexte minoritaire. C'est pourquoi la haute administration de l'USB travaille sans relâche à sensibiliser les bailleurs de fonds gouvernementaux du bienfondé d'investir dans l'USB et que le concept d'égalité réelle soit véritablement pris en compte dans la formule de financement afin que nous ayons les moyens de nos ambitions pour atteindre nos aspirations collectives et appuyer l'avancement ainsi que l'épanouissement de la francophonie manitobaine.